Envoyé en préfecture le 03/03/2026
Reçu en préfecture le 03/03/2026
Publié le
ID : 035-213500093-20260223-20260219-DE

Département d'Ille-et-Vilaine
Arrondissement de Saint-Malo
COMMUNE de BAGUER-MORVAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 23 FEVRIER 2026

Le vingt-trois février deux mil vingt-six à vingt heures quinze minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Baguer-Morvan, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur le Maire en présence de Mmes COMMEREUC Sylvie, QUEMERAIS Nelly, M. LEBRET Gilles, adjoints, MM HAMELIN Bernard, POTIER Serge, MARTEL Thierry, COUAPEL Jean-Pierre, Mmes JACQUET Marie-Christelle, PEUVREL Sophie, M. PICHON Vincent, Mmes PILON Virginie, MARTIN Maud.

Absents excusés : M. ROME Cyril, Mmes LEVEQUE Dominique, WERSCHUREN Sylvie, KREMBSER Cindy, MM MOUTON Vincent, BETEND Guillaume.
Date de convocation : 16 février 2026
Secrétaire de séance : Mme PILON Virginie

N° 2026-02-19 : ENFOUISSEMENT DE LA LIGNE AERIENNE HTA CHEMIN DU HERON – DEVIS ENEDIS

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que la parcelle AC n° 651, entre la ligne SNCF et le chemin du Héron est traversée par une ligne haute tension. Dans le cadre du projet d'urbanisation du terrain, notamment avec Emeraude Habitation, un devis d'enfouissement de la ligne HTA a été sollicité auprès d'ENEDIS afin d'améliorer l'aspect visuel de la zone. Le coût de ce projet est estimé à 33 393,07 € HT pour une longueur de 175 mètres.
Monsieur le Maire ajoute qu'il a sollicité Emeraude Habitation pour une éventuelle participation à ces travaux et qu'il attend un retour de l'établissement.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal :

- APPROUVE le devis d'ENEDIS de 33 393,07 € HT pour l'enfouissement de la ligne HTA chemin du Héron ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer le devis et tout document se rapportant à ce dossier.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Le Maire
Olivier BOURDAIS

La secrétaire de séance
Virginie PILON